RESLA 20 (2007), 37-58

INTRODUIRE LE DISCOURS D'AUTRUI. ACTES DE PAROLE ET VERBES "SECONDAIRES" DANS LA PRESSE FRANCO-ESPAGNOLE

LUIS GASTÓN ELDUAYEN
Universidad de Granada

RÉSUMÉ. *Faut-il rappeler que c'est aux actes de parole générés par des* verba dicendi *que revient le compromis d'introduire, d'éclairer, voire d'expliciter le message, et de mettre les lecteurs sur la voie de la bonne réception? Si la vie publique s'avère être un immense labyrinthe interlocutif, il en ressort l'énorme relief qu'acquiert la parole proférée et rapportée par la presse écrite –le cas échéant franco-espagnole–, et tout particulièrement les verbes "relateurs". L'objet de cette analyse, fondamentalement sémantique, ce sera cette classe d'items "secondaires" –de par leur fréquence–, parfois même collatéraux, ceux qui, précisément de par leur fonction font partie de ladite classe, mais dont le sémantisme leur est, souvent, étranger. Ces oubliés de la scène analytique, mais dont l'actualisation s'avère indispensable, pour des motifs non seulement de variation paradigmatique, mais aussi et surtout, d'expressivité, de réflexivité linguistique, voire de virtualité pragmatique.*

MOTS-CLE. *Verbes de parole "atypiques", presse franco-espagnole, fréquence, analyse sémantique, paraphrases réductives.*

RESUMEN. *¿Es necesario recordar que la función y el compromiso de introducir, aclarar, explicitar el mensaje de la prensa, e incluso orientar a los lectores hacia la vía de la "buena" recepción corresponde a los actos de lenguaje sustentados por los* verba dicenci*? De la concepción de la vida social como un inmenso laberinto interlocutivo, se desprende el enorme relieve que adquiere la palabra pronunciada y transferida por la prensa escrita –franco-española, por ejemplo–, y muy particularmente los verbos* relateurs. *El objeto de este análisis, fundamentalmente semántico, será esta clase de ítems "secundarios" –por la frecuencia–, a veces colaterales, que precisamente por su función forman parte de la clase citada, pero cuyo semantismo les es, frecuentemente, extraño. Son los olvidados de la escena analítica, cuya actualización se revela, empero, indispensable, por motivos no sólo de variación paradigmática, sino también y sobre todo de expresividad, reflexibilidad lingüística e incluso de virtualidad pragmática, paráfrasis reductivas.*

PALABRAS CLAVE. *Verbos de palabra "atípicos", prensa franco-española, frecuencia, análisis semántico, paráfrasis reductivas.*

Dans le volume 17 de *Aila Review* (2004), célébrant le quarantième anniversaire de la International Association of Applied Linguistics, ses introducteurs font remarquer le caractère divers de ce que l'on entend par Linguistique Appliquée –"divers discipline with many scholarly areas"– et leur volonté de reconnaître et d'offrir un espace d'expression aux chercheurs des plus diverses provenances: "how researchers from across the globe approach some of the same applied linguistics problems but from different vantage points". Le problème est posé de manière intelligente et compréhensible. Comment donner la parole aux studieux de tout acabit et passer en revue toutes les tendances de recherche, celles qui entendent la Linguistique Appliquée comme l'expression de l'enseignement des langues et celles, moins nombreuses, qui en soutiennent l'ouverture vers d'autres horizons plus larges? Notre accord le plus sincère et le plus ouvert avec les propos de Susan Gass et Sinfree Makoni, dans leur introduction.

L'évocation faite, ensuite, par Albert Valdman (2004: 2) de la figure d'Antoine Culioli[1] –"initiateur de la linguistique de l'énonciation", affirme-t-il, en oubliant, pourtant, la figure incontournable d'E. Benveniste– ne fait que confirmer la diversité nécessaire et fructueuse de la Linguistique Appliquée. Ses rappels sur la redéfinition de la Linguistique Appliquée "non plus comme une discipline tampon entre la linguistique descriptive et la didactique mais comme une discipline carrefour qui promouvait le tissage de liens entre les diverses sciences du langage" me semblent de tout point bienvenus, opportuns et nécessaires.

Pour ce qui est des terres ibériques, je ne voudrais pas oublier l'importance de la figure de feu Leocadio Martín Mingorance et celle toujours active et déterminante du Professeur Francisco Ruiz de Mendoza. Ce fut en 1993, lors de l'organisation de l'"International Conference of Applied Lingusitics Robert J. Di Pietro. In memoriam", tenue à Grenade, et à la suite des entretiens scientifiques avec ses responsables –notamment avec son Président, Professeur Barrientos–, que l'on parvint à la nécessité d'élargir de façon considérable l'horizon des études et recherches de la Linguistique Appliquée et de donner à son contenu un sens beaucoup plus large et productif. Les différentes sections du Colloque et d'autres qui se sont succédés, dans le temps, en témoignent et m'obligent à remémorer et ce compromis et ceux qui ont, de façon intelligente, ouvert l'horizon de la Linguistique Appliquée. Certains d'entre eux sont, malheureusement, absents.

Il ne s'agit aucunement de revendiquer quoi que ce soit, mais tout simplement de combler une petite lacune historique, en honneur de tous ceux qui ne sont plus parmi nous et de m'inscrire dans des paramètres de recherche qui me sont proches, mais qui n'appartiennent peut-être pas à la "communauté". Le large éventail virtuel saillit, précisément, du prédicatif "appliquée": toutes les aires, connaissances, focalisations, intersections sont recouvertes à condition de se mettre à couvert sous l'auvent de la Linguistique. Les années 60 ont vu mûrir, en France, des esprits divers, parfois opposés dans leurs optiques, mais se retrouvant tous au foyer de la Linguistique, appliquée à des procès/procédés de recherche différents: Barthes, Derrida, Lacan, Deleuze, Foucault, Bourdieu, etc. Qu'il me soit permis, en toute modestie, de m'inscrire dans le sillage de

Barthes (1985: 10), lorsqu'il écrivait, au début de *L'Aventure sémiologique*: "aucun homme au monde ne peut représenter une idée, une croyance, une méthode, à plus forte raison quelqu'un qui *écrit*, dont la pratique élective n'est ni la parole ni l'écrivance, mais l'écriture".

Revenant au sujet de cette étude, la présence, dans la presse quotidienne, des propos tenus par des hommes de science, de la politique spécialement, des arts, ou de toute autre activité publique, et rapportés par la gent du journalisme est une vérité sans conteste. Mais cela ne relativise ni l'importance du phénomène ni l'intérêt de tout analyste, ancré tant soit peu, dans les faits de langue et dans le domaine de la Linguistique. Si la vie publique "peut être conçue comme un gigantesque réseau d'actes de parole" (Wierzbicka 1987: 3), il en ressort l'énorme relief qu'acquiert la parole proférée aussi bien à Broadway, au Parlement de Strasbourg ou à la porte de la mosquée de Téhéran, et rapportée par la presse écrite, le cas échéant franco-espagnole. Et bien que l'on puisse se demander, en tout droit, si le travail du journaliste répond non pas à la vérité des faits, dans la façon de contextualiser la parole d'autrui, s'il ne manipule pas –ne serait-ce qu'indirectement– l'intention du locuteur, ou bien si son expression est déterminée par des stéréotypes, des habitudes scripturales plus ou moins établies ou accordées, ce ne sera pas là notre but fondamental, et cela malgré la portée de ces questionnements.

À la suite des travaux d'A. Wierzbicka (1972, 1980, 1985)[2] sur la théorie sémantique et l'exposition de sa méthodologie lexicographique, et plus précisément de son *A semantic dictionary* (Wierzbicka 1987), nous allons essayer de signaler et d'analyser non pas les verbes de parole les plus employés, "classiques"[3] pourrait-on dire, dans la presse aussi bien espagnole que française, mais plutôt des *verba dicendi* "secondaires", parfois même collatéraux, ceux qui, précisément, de par leur fonction font partie de la-dite classe, mais dont le sémantisme leur est étranger: *assener*, *balayer*, *s'insurger* ou *arremeter*, *coincidir*, *prodigar*, etc.[4], pour pouvoir ainsi établir –ne serait-ce que de manière partielle– des semblances ou des dissemblances. Ces oubliés de la scène analytique, mais dont la présence s'avère indispensable, pour des motifs non seulement de variation paradigmatique, mais aussi, et surtout, d'expressivité, de réflexivité linguistique, voire de virtualité pragmatique.

Comment caractériser généralement l'utilité de ces travaux pour la Linguistique "appliquée"? Peut-être suffit-il de dire que leur intérêt majeur est d'imposer la rigueur conceptuelle dans un domaine empirique dans lequel il est facile de s'égarer. En dépit de l'apparente disconformité analytique et de l'expression vulgarisante, nous souscrivons à l'affirmation de Francis Corblin (2002: 2): "L'interprétation est un phénomène qui se passe dans la tête, et se vérifie par consensus, il est donc déjà difficile d'en cerner les données; si on n'a recours qu'à la langue elle-même pour caractériser l'interprétation, on est menacé en outre non seulement par l'imprécision, mais aussi par la circularité".

Les textes qui constituent le corpus de cette étude prétendent être un échantillon du fonctionnement linguistique de l'écriture journalistique, en ce qui concerne la mise en texte des propos tenus par des énonciateurs divers, dans des circonstances différentes et au sujet

de thèmes hétérogènes. Ce qui retiendra mon attention, ce sera donc, fondamentalement, la fonction des verbes de parole "atypiques" ou moins habituels, dans les énoncés concrets retenus, et leur analyse logico-sémantique. Il est évident qu'à côté des syntagmes verbaux il est d'autres paramètres significatifs –linguistiques ou non– qui pourraient être mis en relief: formules déterminatives, ruptures syntaxiques, substantifs de parole, incises explicatives, etc., qui peuvent orienter la lecture et de fait sont, en partie, responsables de la signification à "réception". Ils constituent, dans l'ensemble, des éléments non négligeables dans la présentation des énoncés d'autrui, colorent l'acte de parole en permettant d'en extraire des reflets, des irisations linguistiques et autres qui mettent sur scène la finalité, les intentions et la machinerie de la conviction ou plutôt celle de la séduction[5].

Les moyens et les modalités d'introduction de la parole de l'autre, comme le démontrent les exemples qui suivent, sont divers et multiples. Il existe, comme il a été déjà suggéré, des procédés typographiques –guillemets, deux points, italiques, pseudo-guillemets, etc.–, des moyens syntaxiques –l'introduction immédiate, subordonnée, la rupture linéaire, etc. D'autres morphèmes *dicendi* –substantifs, syntagmes adverbiaux–, et les formules contenant le dit ou *dictum* –d'après l'analyse logique des éléments corrélatifs au procès ayant pour but l'objet–, formalisées elles-mêmes par des constructions complétives, infinitives, indépendantes, etc.

1) "Ça ne se termine pas le 7 mars au soir. Il faudra continuer" assure la communiste Marie-George Buffet (F, 17/III/06)[6].
2) "L'arrogance du chef de l'État" est "sanctionnée", explique Pierre Moscovici (PS) (M, 21/VIII/04).
3) Alors que la loi oblige les entreprises à la discrétion, le magazine *Playboy* a publié un entretien avec les deux fondateurs de Google, Larry Page et Sergey Brein, "les nouveaux milliardaires de l'Amérique" (M, 13/VII/04).
4) Le président Bush lui-même était "au courant de la situation", a-t-il ajouté (M, 7/V/04).
   Le cerveau terroriste du 11 septembre, ceux qui l'aident et ceux qui l'hébergent a été dûment mis en garde: "L'ennemi se cache, mais il ne pourra se cacher pour toujours" (F, 13/IX/01).
5) Tel Aviv ha señalado que sólo piensa llevar a cabo incursiones puntuales (EM, 22/VII/06).
6) Según Carbonell, los 'canibalizados' eran individuos que no procedían de la Sierra de Atapuerca, sino que habían llegado a la zona para instalarse en las cuevas o fuentes (EM, 6/V/05).
7) Condolezza Rice no aclaró si la fuerza multinacional actuará de manera independiente o si sólo respaldarán al ejército libanés (R, 23/VII/06).

Notre corpus –au total 3777 occurrences consignées dans nos tables, auxquelles on pourrait en ajouter des centaines appartenant à d'autres items verbaux, moins fréquents, mais dont l'importance n'est pas moindre– est le résultat du dépouillement d'une bonne

cinquantaine de journaux, et ensuite d'une sélection –pour ce qui est de l'analyse sémantique des verbes– qui recoupe considérablement le grand nombre d'exemples extraits, mais qui a la valeur de s'appuyer sur des références nombreuses et diverses. La répartition en est très inégale et cela est en relation directe avec les journaux consultés. Alors que *Le Figaro* et *La Razón*, par exemple, préfèrent des emplois plus marqués, *Le Monde* et *El Mundo* empruntent, en général, la voie de l'équilibre verbal. À titre de curiosité on peut signaler que des items tels que «acquiescer, ajuster, assener, balayer, heurter, jubiler, récuser, se révolter, surenchérir, se vanter,», etc. ne fournissent qu'un seul exemple. Le choix des tabloïdes –*Le Monde*, *Le Figaro*, *El Mundo, La Razón*– prétend représenter des "styles" différents, par conséquent des publics visés hétérogènes, non seulement au niveau idéologique mais aussi sociologique.

J'ai essayé de formaliser le nombre d'occurrences et des items verbaux par des tables qui répondent à des critères tout d'abord de fréquence: la table 1 reproduit les dix verbes les plus utilisés, dans l'ensemble du corpus retenu. Ils ont été disposés par ordre décroissant quantitatif. Il a été signalé, pour chaque quotidien, leur itération totale. Il est raisonnable –et suffisamment représentatif me semble-t-il– d'avoir circonscrit l'analyse à dix items verbaux, qui ne coïncident, forcément pas, d'un journal à l'autre. Au lieu de prendre comme point de repère les fréquences d'un tabloïde et de les appliquer au reste, j'ai décidé de montrer les tendances et réalisations spécifiques des journaux choisis.

Verbes de Parole	Monde	Figaro	Total	Verbes de Parole	Mundo	Razón	Total
Assurer	201	214	415	Asegurar	266	188	454
Rappeler	130	112	242	Señalar	162	123	285
Dénoncer	118	115	233	Considerar	157	121	278
Reconnaître	109	96	215	Recordar	98	97	195
Demander	87	94	181	Reconocer	95	89	184
Juger	78	94	172	Denunciar	82	65	147
Insister	64	77	141	Insistir	70	54	124
Considérer	57	57	114	Confirmar	43	37	80
Confier	59	46	105	Apuntar	31	34	65
Commenter	46	41	87	Comentar	29	31	60
TOTAL	949	946	1.905		1.033	839	1.872

Table 1. *De fréquence numérique*

Verbes de Parole	Monde	Figaro	Verbes de Parole	Mundo	Razón
Assurer	10,55	11,23	Asegurar	14,30	10,10
Rappeler	6,88	5,87	Señalar	8,70	6,61
Dénoncer	6,19	6,03	Considerar	7,97	6,47
Reconnaître	5,72	5,03	Recordar	5,27	5,22
Demander	4,56	4,93	Reconocer	5,10	4,79
Juger	4,09	4,73	Denunciar	4,40	3,50
Insister	3,35	4,34	Insistir	3,87	2,92
Confier	3,09	2,99	Confirmar	2,31	1,99
Considérer	2,99	2,41	Apuntar	1,66	1,83
Commenter	2,41	2,15	Comentar	1,53	1,65

Table 2. *De % par rapport au corpus total*

Les résultats chiffrés des tables 1 et 2 ci-dessus signalent des données fournies par l'ensemble des quotidiens consultés: la fréquence en chiffres absolus, le pourcentage de fréquence totale et relative aux autres journaux, la liste des verbes "relateurs" –sans lesquels les propos des locuteurs représentés n'auraient pas d'incidence médiatrice– à plus fort emploi, et par ordre décroissant. Les parallélismes et les divergences non seulement entre les journaux de la même nationalité, mais aussi entre ceux de différente provenance sont remarquables[7]. *Assurer* et *asegurar* par exemple, sont de beaucoup les deux verbes les plus utilisés, dans les quatre tabloïdes. *Insister* et *insistir* coïncident au même rang, de même que *commenter* et *comentar*. Par contre, dans la presse espagnole on accorde une place importante aux verbes *señalar*, *considerar* et *recordar*, alors que, dans les média français, *signaler* n'apparaît point, *considérer* se trouve en avant-dernier et *rappeler*, par contre, passe bien devant l'espagnol *recordar*. *Juger* se trouve au milieu de la liste de fréquences –à la sixième place–, tandis que son équivalent direct l'espagnol *juzgar* n'en fait pas partie. Les préférences varient en raison des circonstances de discours, des énonciateurs et de la finalité, normalement tacite du journaliste ou de la ligne éditoriale. Un paramètre important de difficile précision et analyse –si l'on quitte le champ d'abstraction linguistique– est constitué par la nature et l'utilisation "normale", sanctionnée par la norme, en d'autres mots par les impératifs ou idiosyncrasie de la langue –les classiques préféreraient le syntagme "l'esprit de la langue". L'inclusion de verbes tels que *juger*, à forte signification conclusive, *demander*, *apuntar* de par sa valeur désignative, et *denunciar* par sa charge sémantique, s'expliquent par le but fondamental de tout journaliste, particulièrement dans des articles d'opinion, d'influencer et d'orienter

et les lecteurs virtuels et le pouvoir politique, et cela selon, évidemment, la couleur idéologique et des média et de l'Objet visé. En d'autres termes, les valeurs pragmatiques inhérentes à l'actualisation de tout terme linguistique, en général, et de tout lexème, marqué ou non, en particulier, spécialement quand la parole est déterminée à réception, par la variable sociale.

Exception faite des dix verbes considérés comme "de base", les lexèmes ici répertoriés viennent compléter de manière détachée (31%)[8] la finalité primordiale des verbes de parole consistant à introduire une partie importante des déclarations, accusations, décisions, aveux, etc. des hommes d'État, des vedettes du cinéma, des sportifs ou du simple citoyen. Pourvu que ces actes de parole suscitent attention et intérêt réels ou construits. Il est évident que notre réflexion, en prenant comme point d'ancrage un choix concret d'items verbaux ayant des complémentarités et des similarités d'emploi évidentes, à un moment donné de la vie publique, est susceptible de se voir déviée, mais de façon pourrait-on dire minimale. Pour éviter ce possible et peu appréciable inconvénient, nous avons procédé à un dépouillement des tabloïdes s'étalant sur plusieurs années, constatant, finalement, que les tendances d'emploi, exposées aux impératifs de l'actualité et aux influences de la mode médiatique, n'ont pas eu d'influence digne d'une remarque spéciale.

Les moyens de communication de la presse écrite poursuivent, en général, la mise en scène de la *res publica*, par la prestation de ses acteurs principaux qui défilent, s'exposent, se dénudent –en tout cas c'est ce que les journalistes prétendent– à travers leurs déclarations, affirmations, dénonciations, jugements, etc. La haute fréquence de certains *verba dicendi* mériterait, à n'en pas douter, une attention spéciale, une analyse plus poussée, dans un travail de plus longue haleine –nous n'y renonçons pas, dans un futur immédiat–, de même que leur fonction pragmatique, dans des circonstances de discours concrètes. Nonobstant, nous essaierons d'insister sur ce dernier paramètre, tellement important, au moment de l'analyse sémantique des verbes étudiés.

Pour réaliser l'étude sémantique nous sommes parti du principe que tout sémantème –abandonnant toute une terminologie et une conception, celle de B. Pottier, le cas échéant, qui considère le sémantème comme la composante sémantique contenant les traits spécifiques qui distinguent l'unité des autres mots appartenant au même champ sémantique, bref nous éloignant d'une optique purement lexicaliste–, selon la théorie wierzbickienne (Wierzbicka 1987), est défini par un faisceau de propositions qui constituent une paraphrase logico-sémantique, dans un énoncé ou plus précisément dans un acte de parole dont le récepteur n'a qu'un aperçu médiatisé et périphérique. Il en découle la nécessité, pour ce dernier, de comprendre, tout d'abord, le message et ensuite de bien capter la finalité, l'attitude et les intentions du locuteur –pour ce qui est du lecteur, double tâche d'interprétation. L'analyse sémantique se fera donc en fonction de ce qu'É. Benveniste (1966: 262) appelle l'appropriation de la langue: "Le langage est ainsi organisé qu'il permet à chaque locuteur de s'approprier de la langue entière en se désignant comme Je". En d'autres mots, l'entourage et l'inscription discursive de l'énonciateur devient fondamentale si l'on prétend être bien informé au sujet de ce qu'il prétend transmettre, de ce qu'il cherche ou de ce qui constitue l'objet de ses phobies ou de ses philies. Il en ressort,

dans ce qui va suivre, l'inclusion définitoire d'une série de formulations prédicatives dont le sujet énonciateur est fonction –elles instaurent positivement et la compétence du sujet du dire et modalisent le système de réception et d'interprétation–, et dont la valeur illocutive ainsi que la dimension interlocutive formalisée par l'Objet est fondamentale. Les utilisations réelles de la presse écrite seront illustrées pour chaque unité verbale par des exemples sélectionnés et extraits de notre corpus général.

Notre analyse sémantique ira précédée de quelques extraits de presse contenant des verbes «introducteurs», en vue d'exemplifier leur utilisation effective. Finalement, à la suite d'une schématisation logico-sémantique référant les composantes propositionnelles des *verba dicendi*, nous tâcherons de définir ces mêmes syntagmes verbaux choisis ou plutôt qui se sont imposés par leur fréquence.

ASSURER, ASEGURAR[9]

1) M. Lassalle *assure* n'avoir pas pris cette décision sur un coup de tête, n'en avertissant ses proches qu'une fois celle-ci fermement arrêtée (M, 13/III/06).
2) "C'est un maire qui a réussi à faire presque entièrement disparaître les tensions radicales de la ville", *assure* Ed Koch, dernier maire a avoir aligné trois mandats (F, 10/X/05.).
3) ¿Dónde están las bombas? Bush siempre *aseguró* al público que existían (EM, 21/IX/05).
4) Durán Lleida *aseguró* además que a Cataluña "se le ha perdido el respeto y se le tiene menos en cuenta" desde que ERC está en el Gobierno (R, 15/XII/05).

Le verbe *assurer/asegurar* est utilisé par sa valeur forte et convaincante et pour donner un caractère certain aux propos. Ce sont des faits, des circonstances, des constatations que l'on transmet avec l'intention de les faire accepter ou de les imposer à la connaissance des allocutaires. Le locuteur est conscient que ce qu'il assure, que le factuel dont il se porte garant peut être non partagé ou refusé, mais cette probabilité ne diminue point sa détermination. Si son acte de parole assure quelque chose, c'est que la véracité peut être garantie par des preuves tangibles. Son intention est de présenter les faits avec conviction, sans agressivité pourtant et en acceptant, implicitement, que son assertion est susceptible d'être rejetée ou tout simplement non acceptée ou partagée. Le verbe *assurer* ne s'oriente point vers un interlocuteur virtuel concret. D'habitude, il ne régit pas un Objet renvoyant à l'allocutaire. Nous en avons, pourtant, décelé un emploi qui par ailleurs entremêle les deux sphères circonstancielles qui font l'objet de notre recherche: "Le président de l'UPM, qui a rendu un hommage appuyé à l'ancien président du gouvernement José Maria Aznar, *a assuré* aux militants espagnols qu'au pouvoir, leur parti avait été un modèle pour la droite française par sa 'leçon d'audace, de courage et de modernité'" (M, 7/III/06).

1) Je dis: X.
2) Je dis cela parce que j'en suis sûr et j'ai des preuves solides au sujet de X.
3) Je sais qu'il y a des gens qui affirment ou qui pensent que ce n'est pas vrai.

4) Je considère en disant cela que je suis quelqu'un qui peut influencer l'opinion des autres.
5) Je pense qu'il est important que je dise cela (X)[10].

RAPPELER, RECORDAR

1) Les modalités d'alerte des autorités ne sont pas encore arrêtées, mais M. Ceretti *rappelle*, vendredi 3 mars que les décrets de juillet 2001 sur les infections nosocomiales disposent que ce signalement est impératif (M, 7/III/06).
2) Toutefois la suppression des versements de l'UE provoquerait comme l'*a rappelé* M. Douste-Blazy, une "asphyxie économique" qui pourrait entraîner un "regain de violence" (F, 27/II/06).
3) El fondo de la ONU para la infancia (UNICEF), *recuerda* que de 15.000 a 20.000 personas (en su mayoría niños) mueren o quedan discapacitados a causa de las minas antipersonales (EM, 29/XII/05).
4) El secretario de Estado *recordó* que el presidente del Gobierno ha hecho hincapié en que lo verdaderamente importante en el proceso abierto tras el anuncio de ETA es "abandonar la voluntad de ejercer la violencia" (R, 26/X/05).

Rappeler/*recordar* est un verbe transitif qui marque la nécessité de faire revenir quelque chose à la mémoire: ce qui a été déjà dit (Y) ou advenu. Le locuteur juge approprié d'évoquer le même sujet. Ce verbe décrit, dans les textes que nous avons retenus, un appel à la mémoire de l'allocutaire; autrement dit, l'énoncé X est une succession thématique de Y ou de Z, l'aspect ayant besoin d'être bien défini et mieux circonstancié. Mais il se peut que la formulation du *dictum* ne suppose forcément pas que l'énoncé ou les énoncés antérieurs réintroduits soient connus ou aient été retenus par les interlocuteurs. Comme les exemples le montrent, l'information référée est importante: elle représente la base argumentative du locuteur ou la considération, voire la rectification demandée aux interlocuteurs.

Rappeler/*recordar* se centre sur deux pôles fondamentaux de la communication: soit sur l'Objet, soit sur l'Objet indirect. Au niveau syntagmatique, il admet facultativement l'allocutaire; son inclusion se produit, parfois, dans notre corpus. Ce que l'on rappelle –ne représentant que le *dictum*– renvoie soit au Z –les circonstances concrètes évoquées ou non, mais devant être définies avec plus de netteté–, soit à Y, ce qui précède l'allocution actuelle.

1) Je sais qu'il y a des informations précédentes (Y) au sujet de Z.
2) Je considère que certains n'en sont pas conscients et qu'il est bon de les leur faire savoir.
3) Je pense qu'il est nécessaire d'y revenir et que les gens s'en souviennent.
4) Je dis: X.

5) Je considère que X et Y font partie de la même information ou qu'ils sont conformes.
6) Je reviens sur Y parce que je veux que les autres pensent à Y quand ils entendent dire X.

SEÑALAR

1) El 20% de la población es alérgica a uno o dos de esos "polvillos" que flotan en el aire, *señala* un estudio del Instituto de salud ambiental (EM, 14/I/06).
2) Aunque al principio había dudas, fuentes antiterroristas francesas *han señalado* a La Razón que es casi seguro que los autores pertenecen a ETA (R, 17/X/05).
3) "En las elecciones de 1999 se convirtieron en el mayor grupo de oposición en el Parlamento. Pero no están en contra del régimen", *señala* un responsable (M, 21/VI/05).
4) Además *señaló* en referencia a las palabras del líder, Mariano Rajoy, que "preferimos pactar con los republicanos de los años 30 que con los falangistas de los 40" (R, 27/XI/05).

Señalar est un verbe employé dans le but d'attirer l'attention des interlocuteurs sur un fait concret ou sur un aspect de Z, sur ce qui va être dit ou a été déjà dit. Son origine –le *signum* latin– l'apparente, au niveau sémantique, à *indiquer*/*indicar*, représentant tous deux une activité physique par laquelle on désigne, dans l'espace référentiel, une entité concrète, sur laquelle on veut attirer l'attention des témoins. En tant qu'activité verbale, le verbe *señalar* prétend arrêter la considération de l'autre sur un événement ou partie d'un fait particulier. Le locuteur considère que l'allocutaire pourrait ne pas remarquer cette donnée et sa finalité est de s'assurer que cet aspect a été, remarqué ou saisi. Bien que *señalar* soit fondamentalement centré sur le *dictum*, il permet, au niveau syntagmatique, la présence explicite du destinataire –comme l'on peut constater dans l'un des exemples exposés–, mais son identité est souvent implicite. En tant que support actif de l'allocution, il constitue un acte de parole accompli, en principe, dans l'intérêt des interlocuteurs, bien que ses effets de sens puissent aussi représenter une réussite de la part de l'énonciateur.

1) Je suis au courant de l'existence de bien des données perceptibles en ce qui concerne Z.
2) J'ai décidé de dire, maintenant, quelque chose que j'aperçois.
3) Je pense que les autres peuvent ne pas en être conscients.
4) Je dis: X.
5) Je dis cela parce que je veux que les gens en prennent connaissance.
6) Je considère qu'il est positif/nécessaire que les gens le remarquent.

DÉNONCER, DENUNCIAR

1) Son collectif de soutien, qui s'était "félicité" de la libération de M. Floch-Prigent, *dénonce* "une justice à deux vitesses, une justice de classe" (M, 10/IV/04).

2) Samedi, les trois quarts du village se sont rassemblés derrière une unique banderole frappée du slogan "Vergogna a certi", pour *dénoncer* cet attentat (F, 17/XI/2003).
3) Los nacionalistas *han denunciado* que la vista supone un obstáculo al proceso de paz, un análisis que comparten incluso el brazo político de ETA y algunos socialistas vascos (R, 13/I/06).
4) El socialista Antonio River, por su parte, pese a que no respaldó la propuesta del PP, *denunció* que ETB "dedica más atención a los dirigentes de la izquierda abertzale que a las víctimas del terrorismo" (EM, 9/XI/05).

La nature de l'Objet de ce verbe est diverse et hétérogène: on peut dénoncer des événements, des décisions, des opinions, des faits, des affirmations, etc., avec l'intention de les faire savoir à l'opinion publique et de les condamner. *Dénoncer* n'attend pas de réplique directe, n'invite pas à l'échange d'idées: il s'agit d'un acte de parole accompli, mais non dépourvu d'intolérance, d'intransigeance, d'arbitraire et, parfois, même de véracité. Le locuteur est persuadé –ou en tout cas il agit comme s'il l'était– de la gravité et de la nécessité de son allocution, convaincu qu'il est en droit de dire ce qu'il dit et comme il le fait. Il considère que sa situation –politique, sociale, etc.– lui octroie l'autorité de le faire. Le verbe est centré sur l'Objet, mais la présence du destinataire n'est pas, syntaxiquement, interdite, quoique dans nos occurrences il soit absent. Ces énoncés à caractère concret s'adressent à des destinataires de tout acabit, et non pas à un interlocuteur spécifique.

1) Je dis: X.
2) Je dis cela parce que je veux faire savoir à mes interlocuteurs, aux gens en général, ce qu'ils sont en droit de connaître et de penser.
3) Je pense que personne ne pourra contredire la gravité de ce que j'affirme (X)
4) Je crois que ma position me permet de dire cela de cette manière pour que les gens sachent X.
5) Je le fais de cette manière pour que les autres l'acceptent comme certain.

CONSIDÉRER, CONSIDERAR

1) "Les enfants sont de réelles victimes, des condamnés définitifs!", *considère* ainsi l'admiratrice de Shakespeare (F, 25/IX/05).
2) Le Ministre de l'agriculture Dominique Bussereau ne s'est jamais prononcé, mais son entourage considère que "l'objectif poursuivi était légitime" (M, 15/IV/06).
3) La artista *consideraba* que los marginados ya habían superado la prueba de la vida (R, 2/XI/05).
4) En este sentido, *considera* que un asesinato etarra en estos momentos sería "un jarro de agua fría y un mazazo" para la sociedad vasca, pero también "para gran parte de la izquierda abertzale" (EM, 21/XII/05).

Considérer implique que l'on a fait des observations sur des circonstances concrètes, que l'on a examiné quelque chose, préalablement. Par son origine *–cum sirius > considerare*, afr. *Consirer*, où l'on perçoit avec netteté l'étymologie– le verbe renvoie à sa signification primigène "observer des étoiles formant une figure en tant qu'influant la destinée des hommes". Ce sens profond s'est, de toute évidence, émoussé, mais il est passé selon A. Meillet (1939), bien que très affaibli, aux langues romanes. Dans les phrases que nous avons retenues, il est évident que le locuteur est muni des observations, des estimations au sujet de quelqu'un, de quelque chose, dans le but de donner son avis personnel, prétendument objectif. Le journaliste prend ses distances par rapport au *dictum* et au locuteur. Il n'est pas censé être d'accord avec ce qui a été dit. Sur le fondement des observations déjà faites (Y), l'énonciateur parvient à une connaissance, à se faire une opinion préalable à ses manifestations. *Considérer* n'est ni conclure, ni déduire, qui supposent un processus logique; il y existe, en plus, une partie non négligeable de subjectivité et d'approximation qui permet d'envisager d'autres appréciations divergentes. Il y a donc deux versants complémentaires: une activité réflexive précédente et une manifestation verbale qui constitue, précisément, l'acte de parole. Le verbe n'admet pas, même virtuellement, de termes représentant l'allocutaire, et il est centré, fondamentalement, sur le message.

1) J'observe que Y
2) Je crois que si Y est vrai, X devrait l'être aussi
3) Je crois que je peux et dois dire X
4) Je dis: X
5) Je m'aperçois que pour d'autres la véracité de X peut être contestée
6) Je dis cela parce que je veux dire ce que j'ai observé et ce à quoi je suis parvenu

RECONNAÎTRE, RECONOCER

1) Le général Farouq Ahmad *reconnaît* que 41 villages n'ont toujours reçu aucune aide (F, 3/I/06).
2) Il *a reconnu* avoir préparé des actes de terrorisme, piraterie aérienne, destruction d'avions, utilisation d'armes de destruction massive, assassinat de fonctionnaires américains et destruction de propriété » (M, 7/III/06).
3) El alcalde socialista de San José del Valle *reconoce* que los hechos eran "insoportables para cualquier partido político" (EM, 14/I/06).
4) "Yo mismo he pasado hace poco por esta fase hormonal, así que me ha resultado fácil dar el paso", *reconoció* ayer el protagonista, Daniel Radcliffe (R, 26/X/04).

Le locuteur admet le contenu des propositions (Y) que l'on lui rappelle ou que lui-même évoque devant ses allocutaires. Il sait que le fait d'y convenir –projet, opinion, événement, etc. prétendu vrai ou faux– constitue un compromis de conséquence. Or, est-il conscient de l'importance et de ce à quoi il se rallie et de son allocution. Les observations qui précèdent son *dictum* sont, normalement, conclusives et fondées. Sur la

base de celles-ci, il est arrivé à la conclusion, à la détermination d'accepter Y. *Reconnaître* suppose un acte de parole accompli direct, où les approximations, les marges d'incertitude sont écartées: on ratifie la véracité ou la fausseté de ce que l'on reconnaît, sans se permettre aucune possibilité de divergence. L'intention du locuteur est simplement de faire savoir le résultat de sa décision personnelle ou déléguée. Son opinion rejoint celle de ceux qui l'interrogent ou lui demandent son avis. *Reconnaître* est totalement centré sur le message, exprimé en style direct ou indirect. Il n'admet, normalement, pas d'Objet indirect désignant l'allocutaire, étant entendu que celui-ci est, généralement, représenté par un large groupe non individualisé –généralement, les lecteurs– et dont l'identité peut être déduite du contexte.

DEMANDER

1) De nombreuses voix se sont élevées à l'extrême droite pour *demander* une nouvelle fois l'expulsion du chef de l'autorité palestinienne (M, 31/I/04.)
2) "On avait depuis toujours vécu avec cette peur et maintenant voilà que ça arrive. Mais qu'est-ce qui se passe?", se *demande*-t-elle (F, 17/II/04).
3) "D'abord quel Coran?", *demande*-t-il en faisant allusion aux différentes tendances de l'Islam (F, 7/II/06).
4) "N'est-il pas absurde que les pays européens se protègent l'un de l'autre?" *a demandé* M. Barroso lors d'une conférence de presse à Bruxelles (M, 23/III/06).

En tant qu'activité verbale, *demander* est (se) questionner, enjoindre quelqu'un à faire quelque chose; les deux explications ont été actualisées dans les exemples ici cités. Le locuteur juge que les destinataires pourraient ne pas remarquer ou ne pas vouloir le faire; son but est, par conséquent, de s'assurer que le message a été bien reçu. L'actualisation du verbe *demander* implique une prise de position nette: on demande des explications, des réponses, des précisions, de prendre des décisions, etc., on se demande aussi. Au niveau syntaxique, le verbe est pleinement focalisé sur l'Objet direct, mais l'Objet indirect explicitant l'allocutaire peut se faire présent, bien que de manière peu fréquente. La prééminence du premier est absolue: on (se) demande quelque chose ou on ne (se) (le) demande pas. L'emploi du verbe s'appuie sur deux virtualités fondamentales: le locuteur peut l'utiliser de façon impérative afin de provoquer la réaction des destinataires primaires/secondaires, ou, alternativement interrogative, de façon à enquêter sur quelque chose, impliquant ainsi une réponse discursive ou actionnelle. On peut aussi entendre que la question est purement/faussement rhétorique, car dans l'énoncé (3), par exemple, on ne cherche pas à obtenir une précision quelconque. Dans la plupart des textes de notre corpus, les journalistes préfèrent le discours direct, dans le but de rapporter de façon précise les termes dans lesquels se sont exprimés les locuteurs. Trois des quatre formulations ici analysées en sont un bon exemple. Le journaliste ne s'implique donc pas, dans l'énoncé, évitant même des qualifications ou des déterminations qui pourraient contaminer le discours originaire. *Demander* fait partie de ces syntagmes verbaux à pragmatique "immédiate" et formellement et au niveau

sémantique. Son utilisation sous-tend, en définitive, la nécessité d'accomplir un acte de parole précis et qu'il s'ensuive la réaction promue, le besoin d'assouvir une simple curiosité, probabilité inexistante, dans notre corpus, ou la volonté d'impliquer les autres.

Au niveau syntaxique le verbe est centré sur l'Objet direct, mais l'Objet indirect représentant l'allocutaire peut aussi apparaître explicitement. Dans les exemples ici cités ce n'est pourtant pas le cas. La prééminence du premier est, cependant absolue: on demande ou on ne demande pas. Il s'agit d'un acte de parole actualisé, dans l'intérêt de tous, locuteur et destinataires. L'emploi de demander s'appuie sur deux virtualités fondamentales: le locuteur peut l'utiliser de façon impérative afin de proposer la réaction des allocutaires primaires ou secondaires, ou de façon interrogative impliquant ainsi une réponse discursive ou pratique de la part des interlocuteurs visés. On peut aussi entendre que la question est purement/faussement rhétorique. Les quatre formulations emploient le discours direct, avec l'intention de rapporter de façon précise les termes employés par les différents locuteurs. Le verbe demander fait partie d'une pragmatique «directe» et formellement et au niveau sémantique. Son utilisation implique, en définitive, la nécessité d'accomplir un acte de parole et qu'il s'ensuive la mise en marche d'une action. Le besoin d'assouvir une simple curiosité est une probabilité inexistante, dans nos textes, et en général, dans le langage journalistique ordinaire.

1) Je sais qu'il y a maintes formes de percevoir Z.
2) Je crois savoir ce que se dit/Je suis en droit d'exiger quelque chose au sujet de Z.
3) Je le considère comme quelque chose d'important.
4) Je dis: X.
5) Je dis cela parce que je veux que les gens le sachent.
6) Je crois qu'il est nécessaire que les autres y pensent/y répondent.
7) Je dis cela parce que je veux que l'on y porte remède.

INSISTER, INSISTIR

1) "L'époque des arsenaux nucléaires et des armes de destruction massive est révolue. Nous entrons dans l'ère de la culture. Nous sommes pour la paix" *a-t-il insisté* (F, 13/III/06).
2) Les campagnes de communication ne suffisent plus, il faut désormais passer à "des actions concrètes" *insiste-t-il* (M, 13/V/05).
3) El jefe de la Coalición *insistió* en que van a perseguirles "con energía" hasta que su líder no sea una amenaza (EM, 30/III/04).
4) La ministra de Sanidad y Consumo, Elena Salgado, *insistió* en que "debe imponerse el principio de la máxima prudencia" respecto al fallecimiento hasta tener los resultados (R, 14/IV/06).

L'emploi de ce verbe intransitif poursuit un but bien concret: mettre l'accent sur l'aspect que le locuteur tient pour le plus saillant de la communication qu'il est en train d'effectuer. Le destinataire est déjà –ou cela peut être le cas– au courant des données objet de ces remarques, l'auteur de celles-ci, en tout cas, en est persuadé. S'il y a eu

lieu à y revenir pour étayer et corroborer l'information précédente (Y), cela signifie que l'énonciateur perçoit une certaine "ignorance" ou "indifférence" de la part d'un secteur des allocutaires. C'est pourquoi il essaie de capter tout d'abord leur attention et ensuite de changer leur attitude et leur opinion. Il est à signaler la valeur emphatique d'accentuer l'importance d'un aspect de Z, que l'on devrait déjà connaître et que l'on a déjà avancée (Y). D'autre part, on retrouve l'intention d'inculquer une idée ou d'imposer un fait à un large auditoire/lectorat. Il s'agit d'un verbe marqué, loin de la neutralité qui devrait s'imposer, dans la médiation communicative dont le journaliste est le «médium». L'expérience nous montre que les média, rarement, prennent les distances nécessaires pour que les messages soient objectifs et non pas idéologisés. *Insister* suppose un énoncé ou un référent antérieur (Y) concernant le nouvel acte de parole, qui établit une forte liaison intensive entre les parties. Quant à l'intention illocutoire, elle se base sur la volonté de renforcer les données –peut-être connues ou qui devraient l'être– sur le sujet, l'énonciateur exigeant du destinataire de ne pas dissocier les deux énoncés, X, Y.

1) Je sais que j'ai dit –que l'on a dit– quelque chose (Y) au sujet de Z.
2) Je sais que je l'ai dit –ou qu'on l'a dit– de telle façon que les destinataires peuvent penser que c'est tout ce que je voulais dire.
3) Je crois, maintenant, que les gens n'ont pas suffisamment remarqué l'importance de certains aspects de Z.
4) Je considère qu'il serait nécessaire d'y revenir pour renforcer le déjà dit.
5) Je dis: X.
6) Je vois que dire X n'est qu'appuyer et confirmer Y.
7) Je dis X parce que je veux que les autres pensent à Y lorsqu'ils entendent dire X.

JUGER

1) Mais il *a* aussi *jugé* nécessaire "une politique commune de l'immigration", profitant de l'occasion pour promouvoir d'instaurer des quotas (F, 25/IV/05).
2) Plusieurs voix *jugent* probables d'éventuelles revendications d'autres pays endettés, jaloux de ce traitement de faveur alors même que les ressources pétrolières de l'Irak lui assurent théoriquement des revenus confortables dans les prochaines années (M, 17/XI/04).
3) Sobre la clase de religión, el presidente del Episcopado *juzga* que "el estudio de la religión católica en la escuela ha de ser opcional", pero reclama que "se respete de modo efectivo el derecho de los padres a elegir la formación religiosa y moral de sus hijos" (R, 23/XI/04).
4) En su edición de ayer, el diario *El Tiempo* de Bogotá *juzgaba* mayoritario el convencimiento de los colombianos de que Zapatero "tiene mayor afinidad con Caracas" (EM, 29/III/05).

Un acte de parole construit autour du verbe *juger* non seulement introduit le contenu de "ce qui est dit", essaie de transmettre l'attitude et l'intention du locuteur,

mais aussi signale, de manière particulièrement significative, l'implication de celui qui transfère le discours d'autrui. Car on juge des faits, des décisions, des opinions, des absences, etc., se donnant pour but de les proposer à la connaissance des autres et même de les faire partager/refuser par les destinataires. Un jugement manifeste et dévoile une détermination particulièrement ferme et arrêtée, qui n'attend pas de réponse, ni d'échange ni de discussion. Il s'agit d'un acte de parole non dépourvu d'absolu et d'intransigeance. Le locuteur, selon la perception et la relation journalistique –la médiation acquiert ici une importance capitale–, est convaincu de la portée de sa communication et persuadé qu'il est en droit, par les circonstances qui l'entourent –politiques ou sociales– de présenter les événements comme il le fait. Son message d'adresse, étant donné sa position particulière et privilégiée d'autorité, à un large public qui intègre la société, en général, et des destinataires concrets. L'intention du locuteur est de transmettre sa pensée avec fermeté, avec la conviction que son opinion est plus valable que celle de ses probables contradicteurs ou détracteurs.

1) Je perçois que Y.
2) Je considère que si Y est vrai, X devrait l'être aussi.
3) J'y ai réfléchi.
4) Je crois que je suis en droit de le dire.
5) Je dis: X.
6) Je pense que pour d'autres X peut ne pas être vrai.
7) Je dis cela parce que je veux dire ce à quoi je suis parvenu à penser.
8) Je le dis de cette manière afin que les autres l'acceptent comme vrai.

CONFIRMAR

1) El informe que se presentará al Consejo de Seguridad en los próximos días, vuelve a *confirmar* las recientes declaraciones del inspector estadounidense David Key (EM, 3/III/04).
2) Pascual Maragall *confirmó* que en dos años tendrá que haber en Cataluña una única agencia Tributaria, cosa que "el PSOE no quiere, pero nosotros sí" (EM, 24/I/06).
3) Chaves *ha confirmado* su intención de iniciar de "inmediato" negociaciones con el Gobierno sobre "las necesidades esenciales para la autogestión financiera y la nivelación de servicios en Andalucía" (R, 15/XII/05).
4) El Ministerio del Interior argelino *confirmó* ayer en un comunicado que los cinco turistas alemanes, de los que no se tenían noticias desde el miércoles pasado, fueron hallados sanos y salvos en la región sahariana de Djanet (R, 22/IX/04).

Le locuteur qui confirme –qui déclare, atteste, ou garantit– considère qu'il se trouve dans une position particulière, privilégiée, qui lui donne accès à cette possibilité d'attester ou de certifier l'information, et qui le rend apte, conséquemment, à accomplir cet acte de langage. Ou bien il est seul à détenir l'information en question dû à la place qu'il occupe dans la société. À la différence d'*insister*, par exemple, *confirmar*

présuppose que le locuteur occupe, comme cela a été déjà signalé, une position d'autorité, particulièrement significative. L'acte de parole apparaît investi d'un degré de formalité important. Les destinataires, bien évidemment, sont tenus de le considérer comme provenant d'une réaffirmation officielle sur le "déjà dit" et ne sont pas en droit d'ignorer qu'il vient d'être reformulé. Au sens propre, *confirmar* présuppose un texte qui a été précédemment proféré et transmis, et c'est, assurément, cette circonstance que l'on veut raffermir et établir comme source de vérité. La prééminence de cet acte de parole consiste, précisément, à faire valoir la nature redondante, garante des affirmations et déclarations faites (Y), antérieurement, et confirmées à présent. Quoi qu'il en soit, le locuteur exprime nettement sa volonté d'attirer l'attention de ses interlocuteurs, sur la totalité de la situation Z, pour qu'aucun de ses aspects ne passent pas inaperçus. À signaler, dans *confirmar*, une détermination de canaliser la perception des autres, de dissiper les doutes des destinataires; une volonté ferme de leur imposer "la vérité", c'est-à-dire un discours concret (X) coïncidant pleinement avec (Y), et d'engager autrui à le partager. Les exemples ci-dessus montrent clairement que l'information confirmée s'avère cruciale et que son attestation peut expliquer que le message soit, fondamentalement, centré sur l'Objet.

1) Je perçois que les autres disent/pensent Y de Z.
2) Je pense qu'ils ne savent pas tout au sujet de Z.
6) Je sais, maintenant, que X est vrai/bon à penser.
3) Je considère qu'ils doivent parvenir à le savoir.
4) Je sais que les gens voudraient que quelqu'un d'autorisé le leur dise.
5) Je pense que les autres comprendront que je suis quelqu'un qui peut le faire.
6) Je dis: X.
7) Je dis cela parce que je veux que ce soit accepté comme vrai.
8) Je considère qu'il a été dit d'une manière que les gens pourraient en douter.

La formalisation linguistique des "informations" parues dans la presse dépend, de toute évidence, du contexte, au sens large du terme, et de la tendance idéologique des média. L'influence exercée par des facteurs tels que la composition du public, la nature du but poursuivi par le journaliste, l'identité des agents participant à la contextualisation de la parole ou faisant partie des circonstances réelles ou proposées (Z), les *dicta* (Y) qui précèdent les différentes manifestations langagières, l'essence même de ce que l'ont dit (X), exercent une influence, souvent, déterminante sur nombre d'éléments constituant le discours de la presse. Ces contraintes, sont repérables, pour ce qui est de l'interlocution, sur deux plans dont la complémentarité s'avère fondamentale: le locuteur originaire, celui qui se trouve au début de la chaîne discursive, de la "nouvelle" –le cas échéant un responsable politique[11]–, objet fondamental destiné, normalement, à une large diffusion; le locuteur second, celui qui assure le relais entre le sujet actif de l'acte de parole et les destinataires immédiats, c'est-à-dire les journalistes. Il leur appartient de «dire», de transmettre aux lecteurs, en tant que témoins observateurs directs ou indirects, le message que le locuteur primaire prétend faire connaître. La fidélité, le respect de la

déontologie journalistique s'avère être essentielle, en tout ce qui concerne l'adéquation entre une version neutre et nette de l'acte de parole accompli par le locuteur originaire et sa fidèle interprétation, que l'on le veuille ou non, toujours subjective.

Dans l'intersection interlocutive qui s'établit entre la parole proférée et la parole rapportée, il existe deux responsabilités énonciatives fondamentales toutes deux circonscrites part des déterminants concrets: celle de l'énonciateur originaire et celle de l'énonciateur secondaire. Au premier plan, donc, de la locution primaire, il est à souligner l'importance des éléments pragmatiques entourant l'acte de la parole: les phrases «colorées» par les sentiments les plus divers, les différents niveaux de langue, les figures rhétoriques, etc. Ce qui conduit moins à une formalisation immédiate qu'à une finalité destinée à influencer les interlocuteurs. Conscients que leurs paroles seront non seulement analysées, jugées, commentées, mais "redites", les locuteurs originaires –selon les organismes qu'ils représentent, évidemment– essaient de se maintenir à un niveau de discours modéré, retenu et formel, évitant ainsi toute critique négative au sujet de l'investissement du contenu par la forme. Autrement dit, et sauf dans le cas de locuteurs radicaux appartenant à des mouvements spécifiques, la parole est présentée comme plus informative qu'émotionnelle. La neutralité et l'équilibre, même s'ils comportent une charge d'apparence, comprennent, probablement, plus de conviction et par conséquent d'effectivité, que les affirmations teintées de pathos ou d'éloquence.

Au deuxième plan, on retrouve l'acte de parole de l'agent de la presse dont la responsabilité fondamentale est d'être véridique. La conformité que le journaliste doit s'imposer comme norme déontologique essentielle, se reflète, forcément, dans les actes de parole conformant sa relation. Autrement dit, son écriture "se doit de raconter" de façon neutre et équilibrée, tout ce que le locuteur primaire lui offre comme matériau observable et formalisable. Ainsi *assurer* ou *considérer* –tout en soulignant leurs différences sémantiques et pragmatiques– sont employés, de préférence, à la place de *juger*, par exemple, excessivement incisif et sévère. Sur l'axe énonciatif du locuteur second ou scripteur des articles d'information, il faut rappeler l'existence des deux coordonnées à la fois paradoxales et complémentaires devant conformer la relation: l'objectivité et la distance. D'un côté, le discours rapporté –dont les verbes de parole et leurs déterminants constituent le noyau introductif– est une stratégie qui permet aux gens de la presse de manifester, de manière plus ou moins immédiate, leur «pragmatisme», de sortir du rapportage détaché et distant, en choisissant des sujets, des locuteurs, des événements et des points de vue divers. De l'autre, il s'avère que le discours second sert aussi à garantir l'impartialité du texte. Mais, en même temps, on peut poser l'existence d'un principe pervers qui préside au langage de la presse, et le formaliser comme suit: le fait de relater des faits qui ne se correspondent nécessairement pas avec la réalité est une façon de les rendre tels, étant donné qu'ils ont été "imprimés". Les "c'est dans la presse", "je l'ai lu", etc. représentant l'authenticité de la "nouvelle" ne génèrent-ils pas, souvent, le vrai, l'objectif?

Étant donné les contraintes qui entourent aussi bien le discours originaire que sa diffusion de la part des journalistes, que la presse veut réellement demeurer un moyen

d'information objectif, nous pouvons comprendre la basse fréquence des actes de parole teintés d'émotion. À côté des items comme *dénoncer*, très fortement marqué, et de *juger* –déjà souligné– la plupart des verbes –*assurer*, *rappeler*, *reconnaître*, etc.–, bien que caractérisés par leurs valeurs sémantico-pragmatiques particulières, sont des verbes significativement modérés. En ce qui concerne le choix des journalistes des quatre tabloïdes retenus, il faut remarquer tout d'abord qu'il ne diffère pas de façon radicale, ensuite qu'il est essentiellement influencé par le caractère collectif de tout acte d'information. Faut-il rappeler qu'informer, dans sa définition sémantique, implique, entre autres, les strates analytiques suivantes?:

1) Je pense que les gens veulent savoir quelque chose sur Z.
2) Je sais certaines choses sur Z.
3) Je dis: X, Y, …
4) Je crois que les autres pensent que je suis quelqu'un qui peut le faire.
5) Je suppose que les gens entendent que ce que je dis est vrai.

Si tout acte de parole journalistique ayant trait au discours rapporté est particulièrement focalisé sur l'un ou l'autre de ses composants –mis à part le concept et l'action même qui se trouvent à la base de tout acte informatif institutionnalisé– l'Objet et les deux participants à l'acte d'énonciation et aux circonstances de discours sont impliqués de manière nécessairement immédiate: l'Objet comme le but immédiat de l'acte de parole, le destinataire en tant qu'élément correspondant de l'interlocution, finalement le locuteur second, dont la médiation, absolument indispensable, est censée répondre aux expectatives des lecteurs: l'information véridique et impartiale. Étant généralement admis, comme un axiome, qu'un moyen de communication a pour finalité primordiale d'informer, les actes de parole caractérisés par l'emploi des *verba dicendi* y contribuent de manière directe et efficace. *Assurer*, *rappeler*, *confirmer*, etc. introduisant l'Objet, nuançant souvent le discours rapporté, de par leurs caractéristiques linguistiques, font partie de la grande "machinerie" qu'est le monde des média. De fait, ils partagent ces composantes sémantiques que l'on peut inférer des commentaires, forcément schématiques et limités, proposés auparavant: une intentionnalité illocutoire qui se définit par une volonté de faire savoir, un compromis ferme et résolu de dire vrai, une généralisation interlocutive qui fait de l'acte de parole un acte collectif, et par conséquent objectif, une focalisation vers l'Objet ou contenu du discours rapporté –en d'autres mots vers le factuel–, une formalisation déterminée consolidant ainsi l'efficacité du message.

La conjonction de ces quelques caractères évoqués est la garantie de la "construction" d'un Objet à transmettre de façon nette, compréhensible et convaincante. Il faut rappeler que c'est aux actes de parole analysés plus haut et représentés par ces quelques *verba dicendi*[12] que revient le compromis d'introduire, d'éclairer, voire d'expliciter le message, et de mettre les lecteurs sur la voie de la bonne réception. De même que certains de ces items verbaux –*rappeler*, *confirmar*– renvoient à d'autres énoncés précédemment prononcés/écrits, de même les actes de parole antérieurement étudiés impliquent un discours primaire, préexistant, dont ils tirent forme et substance. Au sein de la machinerie

des média, régie par des intérêts les plus divers, il existe tout un engrenage formel et discursif –les rouages de la machinerie du sens (Ducrot 1976)– conformant l'article d'information et plus précisément les verbes de parole, leur mode d'emploi et même leur fréquence[13]. En dépit des conditions et des circonstances, dans lesquelles se déroule la tâche quotidienne du journaliste (Schwoebel 1968; Charaudeau 1988; T. van Dijk 1988; Fiala et Habert 1989; Albert 1990), il y a lieu de croire à une certaine liberté de choix linguistique. Ainsi le démontre –en tout cas, c'était notre but– l'analyse que nous proposons et qui s'avoue redevable des "paraphrases réductives" d'A. Wierzbicka. En matière d'application, nous avons surtout cherché à tester les théories comme des outils d'investigation, dans un domaine problématique, et à éprouver l'efficacité des principes de base des théories –permettant l'élaboration d'une primitive sémantique fondamentale– face à certaines évidences. Mais il est non moins vrai que les séries logico-sémantiques ne se confondent pas toutes avec les opérations primitives, et que la complémentarité d'autres représentations postulée par l'analyse se révèle indispensable.

NOTES

1. Je n'oublie point des linguistes comme B. Pottier, E. Roulet, cités par l'auteur, qui exercent leurs fonctions de chercheurs dans des domaines si divers que la sémantique, le discours, la pragmatique, le sexisme de la langue, etc., et d'autres qui pourraient figurer sur la liste, à juste titre.
2. Si l'on accepte le principe selon lequel le lexique des langues naturelles pourrait être conçu comme un ensemble de champs axiologiques structurés à la façon des champs sémantiques, il est évident que les rapports sur lesquels reposent ces derniers s'intègrent dans des valeurs linguistiques concrètes: celles décrites en suivant la méthodologie des primitifs sémantiques ou l'analyse notionnelle d'A. Wierzbicka. En dehors d'une définition formelle, j'essaierai, par exemple, de cerner ces verbes de parole retenus en utilisant une formule sémantique reliant les trois axes de la communication: le message, les locuteurs –primaire et secondaire– et les destinataires. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'une méthodologie descriptive relativement peu habituelle dans le domaine des études françaises.
3. Cela a déjà été présenté, de manière détaillée, pour certains tabloïdes de la presse française –*France-Soir*, *Le Monde* et *Les Nouvelles Calédoniennes*– par M. Monville-Burston, "Les verba dicendi dans la presse d'information", *Langue Française*, nº 98, 1993, 48-66. L'analyse concerne les verbes *dire*, *déclarer*, *affirmer*, *estimer*, *annoncer*, *expliquer*, *ajouter*, *souligner*, *préciser* et *indiquer*. L'inclusion, dans notre analyse, de cette sorte de verbes, qui loin d'être "primitifs", font, cependant, partie d'une espèce de mini-lexique, répond, sans nul doute, à une stratégie de construction plutôt que de spéculation. "Il n'y a pas de primitifs absolus ni de choix optimal" (Wierzbicka 1972: 3).
4. Il est vrai que ces verbes concrets illustrant de façon immédiate leur inadéquation sémantique immédiate, n'apparaissent pas sur nos tables, puisqu'elles ont été établies sur la base de la fréquence, et, justement, leur fréquence d'utilisation est mineure. Mais il y a des items verbaux, tels que *reconnaître*, *juger*, *asegurar*, *señalar*, etc., beaucoup plus fréquents, qui ne faisant pourtant pas partie de la catégorie des *verba dicendi* en assument, cependant, la fonction et sont utilisés comme tels.
5. Ils ne seront pas mis à contribution, dans cette étude. Ils pourraient être l'objet d'une autre analyse complémentaire. Leur inclusion dans ces pages, de même que celle toute logique de leur contextualisation linguistique, sociale et typographique auraient prolongé de manière considérable l'étendue de ce travail et dénaturé, ne serait-ce que relativement, la finalité poursuivie. On peut consulter, cependant, S. Moirand (1990) et C. Schnedecker (2002), entre autres, où l'on en trouve des analyses très pertinentes.
6. Dorénavant, les tabloïdes seront symbolisés par les sigles suivants : F = *Le Figaro*, M = *Le Monde*, EM = *El Mundo*, R = *La Razón*.

7. Il n'est pas dans nos intentions d'entreprendre une analyse "universelle" comparative des verbes étudiés –espagnols et français– s'appuyant sur une conception objective, très improbable, des aspects idiosyncratiques des contenus universels des deux cultures. Et cela, tout d'abord, en raison de la finalité concrète de cette recherche, ensuite et en dépit de l'optimisme exprimé par certains linguistes, de l'influence que l'ethnocentrisme continue d'exercer dans toute réflexion linguistique, de la méfiance nécessaire qui doit présider au maniement de tout concept dit "universel", finalement de l'imprécision, souvent constatée, dans la définition des "indéfinissables sémantiques".
8. D'autres verbes tels que *répondre*, *lancer*, *confirmer* ou *aclarar*, *argumentar*, *destacar* suivent de près les dix verbes à fréquence plus haute, mais il fallait limiter le champ de l'analyse aux lexèmes les plus employés. Il y en a d'autres dont le nombre et la variété sémantique surprend et dont l'utilisation est, certes, mineure, voire unique, comme nous l'avons déjà signalé.
9. Pour ne pas prolonger outre mesure un travail de ces caractéristiques, étant donné la double face franco-espagnole de l'analyse, et pour respecter les limites raisonnables, quant à l'espace, pour des publications de cette nature, nous avons l'intention de limiter notre recherche aux dix premiers *verba dicendi*, que nous avons dénommés "secondaires", étant donné leur moindre fréquence par rapport aux verbes "fondamentaux" ou de plus grande présence, dans les moyens de communication analysés. En réalité, si l'on considère certains items comme équivalents, dans les deux langues, le choix représente quatorze lexèmes différents. Lorsque les verbes coïncident –comme c'est le cas de *assurer/asegurar*, *insister/insistir*, *rappeler/recordar*, *reconnaître/reconocer*, malgré les subtiles nuances qui pourraient y être décelées, ils sont analysés ensemble. Par contre, il arrive –*señalar* et *demander* en illustrent le procédé– qu'un seul verbe soit soumis à l'analyse sémantique, puisqu'il n'existe pas de correspondant direct, dans l'autre langue.
10. Il faut souligner l'existence d'une différence notable entre les sèmes de l'analyse componentielle et les primitifs sémantiques. Les primitifs sémantiques, contrairement aux sèmes, s'enchaînent à l'aide d'une syntaxe élémentaire, que l'on peut accepter comme universelle. L'analyse proposée, dans notre recherche, prétend illustrer, justement, l'insertion des primitifs et d'autres composantes, dans des structures présumées universelles, pour aboutir, en toute réserve, à des formulations sémantiques "objectives".
11. Parmi les locuteurs primaires on peut signaler, mis à part les hommes politiques, les responsables de diffuser l'information, les dirigeants des différentes sociétés et associations de toute nature, les artistes ou sportifs, etc., lesquels sont conscients que le discours/témoignage sera l'objet certain d'une transmission immédiate. Et si les faits ne leur sont pas indifférents, ils doivent savoir que la parole, quelle que soit sa provenance, est toujours soumise aux "rouages" de la communication.
12. Nous n'oublions pas le choix fait pour notre étude qui exclut les verbes de parole les plus fréquents, et beaucoup d'autres dont la nature linguistique les éloigne des *verba dicendi* proprement dits, mais dont la fonction s'y accorde pleinement.
13. Au-delà des limites purement linguistiques, il est bien fréquent que le langage de la presse se rattache aux principes de la δοξα, en ce sens qu'il transmet, en général, des informations, des "idées reçues" que le groupe visé attend et partage. Mais, dans la disjonctive autonomie/tutelle, il peut mettre en œuvre, comme moyen de contestation ou d'invention langagière, tous les mécanismes sous-tendus par le concept de παραδοξα, en tant qu'infirmation de l'autorité sociale, institutionnelle ou linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

Albert, P. 1990. *La Presse Française*. Paris: La Documentation française.
Barthes, R. 1985. *L'Aventure Sémiologique*. Paris: Seuil.
Benveniste, É. 1966. *Problèmes de Linguistique Générale*. Vol. 1. Paris: Gallimard.
Charaudeau, P. 1988. *La Presse. Produit. Production. Réception*. Paris: Didier.
Corblin, P. 2002. *Représentation du Discours et Sémantique Formelle*. Paris: PUF.
Ducrot, O. 1976. "Les lois du discours". *Langue Française* 42: 21-34.

Fiala, P. et B. Habert. 1989. “La langue de bois en éclats”. *Mots* 21: 77-98.
Moirand, S. 1990. *Une Grammaire des Textes et des Dialogues*. Paris: Hachette.
Meillet, A. 1939. *Dictionnaire Étymologique de la Langue Latine*. Paris: Klincksieck.
Schnedecker, C. 2002. *Lire, Comprendre et Rédiger des Textes Théoriques*. Bruxelles: De Boeck Université.
Schwoebel, J. 1968. *La Presse, le Pouvoir et L’Argent*. Paris: Seuil.
Valdman, A. 2004. “Réflexions sur l’histoire de l’AILA”. *AILA Review* 17: 2-5.
Van Djik, T. A. 1988. *News as Discourse*. Hillsdale. N. J: Lawrence Erlbaum.
Wierzbicka, A. 1972. *Semantic Primitives*. Frankfurt: Athenäum.
Wierzbicka, A. 1980. *Lingua Mentalis. The Semantics of Natural Language*. Sydney: Academic Press.
Wierzbicka, A. 1985. *Lexicography and Conceptual Analysis*. Ann Arbo: Karoma.
Wierzbicka, A. 1987. *English Speech Act Verbs. A Semantic Dictionary.* Sydney: Academic Press.